Département de l'économie et de la formation
Service de l'agriculture
Departement für Volkswirtschaft und Bildung
Dienststelle für Landwirtschaft
CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Communiqué phytosanitaire

n° 15 du 14 mai 2025

SOMMAIRE

Arboriculture

- Feu bactérien
- Tavelure et oïdium du pommier
- Cochenilles farineuses
- Petite tordeuse des fruits
- Moniliose des fruits à noyau

Viticulture

- Météo et phénologie
- Mildiou
- Oïdium

ARBORICULTURE

FEU BACTÉRIEN

Les premiers symptômes **sur bouquets de poiriers** ont été observés vendredi 9 mai. Pour rappel, toute parcelle atteinte de feu bactérien doit être signalée **immédiatement** à l'office d'arboriculture (Tél. 027 606 76 05 ou sca-oca@admin.vs.ch).

Selon les prévisions météo actuelles, les prochains jours seront à risque d'infection. S'il y a encore des fleurs dans vos plantations, supprimez-les.

TAVELURE ET OÏDIUM DU POMMIER

Des taches de tavelure ont déjà été observées dans des vergers. Pour rappel, si vous observez des symptômes, il ne faut plus employer de produits à effet curatif (strobilurines, ISS, dodine), afin de ne pas favoriser la résistance du champignon. Seuls les produits de contact (captane, dithianon, folpet, hydrogénocarbonate de potassium, soufre, polysulfure de calcium, argile sulfurée) doivent être appliqués.

Avec les conditions météorologiques de ces prochains jours, le risque de contamination est très faible. Les modèles RIMpro et d'Agrométéo prévoient que la réserve d'ascospores au sol est bientôt épuisée. Dès que la réserve d'ascospores est vide dans le modèle RIMpro, il faut cliquer sur "Infections secondaires" pour voir les jours à risque. Consultez régulièrement les prévisions correspondant à la station Agrometeo la plus proche de chez vous (Tavelure Agrometeo) ou celles du modèle RIMpro (Tavelure RIMpro).

Tavelure: Produits de contact
Tavelure: SDHI
Tavelure: Divers
Tavelure: ISS
Tavelure: Strobilurines
Tavelure: Bio

Les conditions, alternance de précipitations et d'éclaircies, sont très favorables aux contaminations d'oïdium. Combinez si possible avec la lutte contre la tavelure ou appliquez un anti-oïdium spécifique. Pour limiter la propagation, il est recommandé d'enlever les chandelles. Voir le communiqué n° 14 pour plus de détails.

Produits phytosanitaires contre l'oïdium du pommier

COCHENILLES FARINEUSES

C'est le dernier moment pour appliquer le Movento SC (spirotétramate) contre ce ravageur, dans les parcelles fortement atteintes en 2024. Voir le communiqué 12 pour les informations détaillées. Respectez les indications de la firme pour l'application !

PETITE TORDEUSE DES FRUITS

Aucune capture n'a encore été enregistrée dans les pièges de notre réseau. Mais selon SOPRA, l'éclosion des œufs débute cette semaine. Dans les parcelles où un vol important est constaté, un contrôle des fruits est conseillé pour évaluer l'attaque et intervenir avec un larvicide si le seuil de 0,5 à 2% est dépassé. La lutte doit être harmonisée avec celle contre le carpocapse (il est trop tôt pour appliquer le virus de la granulose) et la tordeuse de la pelure.

MONILIOSE DES FRUITS À NOYAU

Avec des températures entre 15 et 20°C et la forte humidité, toutes les conditions sont remplies pour des contaminations. La période la plus à risque est 4 à 6 semaines avant la récolte. Plusieurs produits sont homologués contre la moniliose des fruits. Certains ont également une efficacité contre la maladie criblée et la cylindrosporiose. Attention les anilinopyrimidines (Switch, Avatar) ne sont pas autorisées sur cerisiers à cause du fort risque de brûlures. Attention aux délais d'attente avant récolte.

VITICULTURE

MÉTÉO ET PHÉNOLOGIE

Les températures plus fraîches de la semaine dernière ont quelque peu ralenti la croissance végétative de la vigne. Toutefois, ce ralentissement risque d'être compensé au courant de la semaine qui vient. Les températures s'annoncent plus clémentes et les précipitations cumulées entre le 17-18 avril et début mai vont accroître l'avancée phénologique de la vigne.

Selon les observations effectuées le 12 mai dernier à Châteauneuf, le vignoble se situe entre les stades BBCH 55 et 57, « grappes nettement visibles » et « boutons floraux agglomérés ».

MILDIOU

Les périodes d'incubations des infections datant du 4 et 5 mai derniers se terminent ce milieu de semaine. Actuellement, aucune tache d'huile confirmée n'a été observée ou annoncée dans le vignoble valaisan. Toutefois, observez les éventuels témoins non traités et les parcelles les plus sensibles.

Merci de nous faire parvenir les informations utiles à sca-phyto@admin.vs.ch .

Avec l'apparition possible de symptômes cette semaine, les prochaines pluies pourraient entraîner des infections secondaires.

Veiller à suivre attentivement les prévisions météo et les modèles d'aide à la décision (agrométéo.ch) afin d'anticiper le prochain traitement, à placer raisonnablement selon les conditions suivantes :

1. **La croissance** : après **20-25 cm de pousse ou 3 nouvelles feuilles**, ces dernières doivent être protégées. Pour suivre la croissance végétative, placer un bout de scotch sous la dernière feuille étalée (astuce démontrée dans le précédent communiqué du 7 mai 2025).

2. **Les pluies** : après **15-20 mm** de pluie un produit de contact est lessivé.

3. **La durée d'efficacité du produit** : **8-10 jours** pour les produits de contact et **10-12 jours** pour les produits systémiques/pénétrants.

Actuellement, une dose de cuivre métal de 150 à 200 g/ha est recommandée.

OÏDIUM

La météo, à caractère changeant de ces derniers jours et à venir, en complément à la croissance végétative sont propices au développement de l'oïdium. Une protection sans faille avec une qualité d'application optimale est à mettre en place (idéalement traitement face par face, mais au minimum un interligne sur deux).

Les premières infections se passent généralement tôt dans la saison et interviennent avant la floraison. Il est difficile d'arrêter le développement de la maladie une fois installée. Le but est de retarder et de limiter l'apparition des premiers symptômes sur feuille.

Actuellement, une dose de soufre mouillable de 2 à 4 kg/ha est préconisée.

LUTTE PROPHYLACTIQUE

Nous rappelons que la mise en place de mesures prophylactiques telles que :

- Limiter l'entassement du feuillage ;
- Ébourgeonner en premier lieu les parcelles sensibles ;
- Maintenir un enherbement bas afin de limiter l'humidité dans les vignes basses (sous réserve de règles propres à des programmes spécifiques) ;
- Palisser régulièrement ;

sont des pratiques culturales qui permettent de retarder la propagation des maladies cryptogamiques et favorisent le dépôt des produits phytosanitaires.

Service cantonal de l'agriculture